

Transferts fiscaux aux provinces—Loi

En 1978, les versements étaient les suivants: Terre-Neuve 7 millions, Île-du-Prince-Édouard 1.5 million, Québec 2 millions, Ontario 15 millions, Manitoba \$234,000, Saskatchewan \$64,000, Colombie-Britannique \$235,000, Yukon \$411,000, Territoires du Nord-Ouest \$272,000, Alberta 50.5 millions.

Une voix: Pauvre Alberta!

M. Rae: On voit donc que sur ce plan, le changement touche l'Alberta plus que toute autre province. On improvise encore une fois. Chaque fois que le député de Bow River (M. Taylor) ou d'autres ont soulevé cette question à la Chambre pendant la période des questions, ils ont témoigné d'une réelle inquiétude.

Je comprends leur préoccupation, car si l'Alberta ne touche pas la péréquation, il n'y aura pas de tarifs de subvention, c'est-à-dire que les tarifs ne baisseront pas et que le consommateur albertain va se voir imposer une charge plus lourde par ce projet de loi. Notre parti comprend cela. Il n'y voit pas d'inconvénient, mais je dirai aux députés en question qu'il y a autre chose en jeu. Car il faut se demander si, à une époque où le pétrole et le gaz fournissent à l'Alberta plus de cinq milliards de dollars de recettes annuelles, il y a lieu pour l'État fédéral de lui verser des transferts sociaux.

M. Andre: Combien?

M. Rae: Voilà de quoi il retourne. Le deuxième problème est le suivant: pourquoi décourager les provinces de prendre en charge les réseaux d'utilité publique?

Des voix: Bravo!

M. Rae: Mais la province de Terre-Neuve...

M. Wright: Ce n'est pas cela qui fera baisser les tarifs.

M. Rae: Il n'y a pas de solution tranchée à ce sujet, il n'y a pas de réponse automatique. Bien sûr, les tarifs imposés aux consommateurs sont importants, mais j'estime que si le gouvernement albertain nationalisait les réseaux, il pourrait tourner la difficulté et abaisser les tarifs.

M. Wright: Nous avons déjà les tarifs les plus bas.

M. Rae: S'ils sont actuellement les plus bas, c'est grâce en partie aux transferts fédéraux. S'ils ne bénéficiaient pas de la péréquation fédérale, le député dirait que les tarifs augmenteraient mais moi je dis que le problème serait en partie résolu si nous cessions de subventionner un réseau privé que j'ai toujours considéré comme devant appartenir au secteur public. Même les conservateurs ontariens ont toujours considéré cela comme relevant du secteur public.

M. Malone: Tant mieux pour eux.

M. Rae: Le député de Crowfoot (M. Malone) répond «Tant mieux pour eux.» Je le comprends, il applique aux provinces le vieux dicton: Tel qu'on fait son lit on se couche. Il veut que chaque province agisse à sa guise, il ne veut pas qu'on leur impose de l'extérieur un mode de vie, un mode de propriété ou quoi que ce soit d'autre. Je sais qu'il va dire cela et lui réponds qu'il est libre de penser ainsi si cela lui chante, mais qu'il n'a pas raison de demander à l'État fédéral, c'est-à-dire aux contribuables de toutes les provinces, de faire les frais de l'appartenance privée. Je pense avoir raison.

M. Wright: Depuis quand le secteur public coûte-t-il moins cher que le secteur privé?

M. Rae: Si le député dispose de quelques heures, nous pourrions examiner divers exemples prouvant qu'il coûte moins cher de faire assurer ces prestations de base par le secteur public c'est-à-dire en coopération, plutôt que par le secteur privé à la recherche du profit.

● (2050)

M. Blaikie: Les tarifs d'électricité au Manitoba sont bloqués pour les cinq prochaines années. Nommez-moi une société privée qui en ferait autant.

M. Rae: Monsieur l'Orateur, nous ne réussirons guère à l'heure actuelle au Canada à aborder une question concernant les relations fédérales-provinciales sans révéler par notre façon de penser que nous sommes de l'Ontario, de l'Alberta ou du Manitoba. Si je n'y suis pas parvenu, je suis disposé à apprendre et à écouter et à accepter toutes les rebuffades que j'ai essuyées jusqu'ici. Il est juste de dire, je crois, que nous devons être audacieux. Nous devons tenter d'être équitables. Nous devons examiner toutes les sources de recettes. Nous devons tenir compte des problèmes des provinces les plus démunies. N'oublions pas qu'il est indispensable de continuer à maintenir une Fonction publique de très haut calibre dans chaque province. Chose certaine, la ligne de conduite du gouvernement libéral qu'énonçait le ministre des Finances (M. MacEachen) dans son exposé budgétaire entraînera une diminution des services publics et sociaux. Elle provoquera une baisse des fonds alloués à l'instruction publique. J'ai entendu citer l'autre jour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{me} Bégin). Elle aurait dit que parmi les programmes qu'il faudrait peut-être supprimer il y aurait celui de l'enseignement supérieur parce que c'était un genre de programme de luxe...

M. Blaikie: Un programme élitiste.

M. Rae: Elle a dit que c'était un programme élitiste. Où pense-t-elle que nous prendrons nos technologues, notre main-d'œuvre qualifiée, nos artistes? Où prendrons-nous d'après elle les gens qui ont une contribution à apporter à l'épanouissement de toutes les classes de la société canadienne? Pourquoi le gouvernement fédéral ne participerait-il pas au financement de ces programmes? Pourquoi le gouvernement fédéral ne se soucierait-il pas du niveau de formation que la main-d'œuvre aura atteint dans les années 80, dans les années 90 et en l'an 2000? Il n'y a aucune raison de qualifier ce programme d'élitiste. Le gouvernement fédéral devrait, et doit continuer à se soucier du niveau de financement de l'enseignement secondaire—il n'y a rien d'élitiste à cela. C'est essentiel à la croissance d'une société démocratique. Nous appauvrirons le pays si nous commençons à nous en prendre aux universités, au régime d'assurance-maladie, aux hôpitaux ou aux bibliothèques. Si nous n'assurons pas les services fondamentaux et essentiels, si nous ne subventionnons pas les arts, et ainsi de suite, nous ne ferons qu'appauvrir le pays. Nous vivons dans un pays qui n'offrira pas les services que mérite sa population.